

Comment remplir votre constat amiable ?

Important

Pensez à relever les coordonnées de tous les blessés.

Les cases de gauche concernent les manœuvres effectuées par le véhicule A.

Les cases de droite concernent les manœuvres effectuées par le véhicule B.

Assistance à la rédaction du constat amiable.
Vous pouvez solliciter le service d'assistance 24 h/24 et 7 j/7 pour remplir votre constat au moment de l'accident (en France métropolitaine) en appelant le 01 55 92 26 92

Votre situation

1^{er} cas : seul votre véhicule est impliqué dans l'accident

- Si la responsabilité d'un tiers (piéton, animal...) peut être mise en évidence, recherchez ses coordonnées et celles de sa compagnie d'assurance.
- Remplissez soigneusement un constat (recto et verso), vous serez ainsi dispensé de toute autre déclaration à notre égard.

2^e cas : un autre véhicule est impliqué

- Remplissez un constat amiable avec l'autre conducteur.
- Si l'autre conducteur refuse de remplir le constat, relevez son numéro de plaque d'immatriculation, si possible, le numéro de contrat et le nom de son assureur précisés sur le certificat apposé sur le pare-brise et relevez l'identité des témoins de l'accident. Portez ces éléments sur un constat amiable.
- N'oubliez pas de remplir le verso du constat amiable.

3^e cas : plusieurs autres véhicules sont impliqués

- Établissez un constat avec chacun des conducteurs des véhicules concernés.
- Indiquez dans la case « observations » du constat dressé avec le conducteur qui a heurté votre véhicule à l'arrière si vous avez été projeté sur le véhicule situé devant vous.
- N'oubliez pas de remplir le verso du constat amiable.

Rubrique 2
Précisez le lieu (en ou hors agglomération, parking...).

Rubriques 6, 7, 8
Vérifiez que l'autre conducteur a lui aussi complété ces 3 rubriques.

Rubrique 10
Indiquez par une croix l'emplacement précis du choc.

Attention !
Inscrivez le nombre de cases précédemment cochées. Indiquez «0» si aucune des situations décrites ne correspond aux circonstances de l'accident

Rubrique 11
En l'absence de dégâts apparents, exprimez des réserves (ex : sous réserve d'expertise).

Rubrique 14
Utilisez cet espace pour compléter les croquis et/ou les cases cochées, ou pour exprimer votre désaccord avec l'autre conducteur.

Le formulaire est divisé en deux colonnes pour le Véhicule A (gauche) et le Véhicule B (droite). Au centre se trouvent les '12. CIRCONSTANCES' à cocher. Les cases de gauche et droite sont cochées en bleu et jaune respectivement. Des flèches bleues pointent de légendes vers des sections spécifiques du formulaire.

Rubrique 3
Si cette case est cochée, n'oubliez pas de remplir ensuite au verso du constat les coordonnées complètes de l'ensemble des blessés.

Rubrique 5
S'il y a des témoins, inscrivez leurs noms et adresses. Précisez s'ils sont transportés ou pas.

Rubrique 6
Le preneur d'assurance/l'assuré est le souscripteur du contrat d'assurance.

Case 6
Si cette case est cochée, précisez dans la rubrique 14 « Mes observations » la signalisation existante ou absente.

Case 10
N'hésitez pas à cocher cette case, même s'il s'agit d'un simple écart/déport.

Case 17
Feu rouge, stop, balise de priorité, signalisation au sol... (à préciser en rubrique 14).

Rubrique 13
Faites soigneusement ce croquis et signalez notamment la direction des véhicules, la signalisation au sol, et l'ordre des chocs si plusieurs véhicules sont impliqués.

Rubrique 15
Ne signez jamais un constat avant que l'autre conducteur et vous-même ne l'ayez entièrement complété.

- La signature du constat amiable vous engage sur l'ensemble des indications qu'il comporte, y compris celles qui concernent l'autre conducteur
- Ne refusez jamais de remplir un constat, mais si vous n'êtes pas d'accord, refusez de signer et indiquez votre désaccord dans la rubrique « Mes observations ».
- Ne laissez jamais une rubrique sans réponse.
- Le constat est européen : même à l'étranger, remplissez-le en français.
- N'ajoutez rien au recto après séparation des 2 exemplaires.
- Signé par les deux conducteurs, le recto est incontestable.
- Une photo peut être la bienvenue pour compléter le dossier (véhicules en situation avec plaques d'immatriculation et vue générale de l'accident).